

LA LETTRE HEBDO

31/03/2025

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle

LE RÉCAP' DE LA SEMAINE

> Les marchés d'actions ont globalement fini la semaine dans le rouge en réaction à la volonté du président américain d'imposer des droits de douane de 25% sur les véhicules entrants aux Etats-Unis à compter du 3 avril. L'annonce a inversé le sentiment des investisseurs. préalablement nourri par l'espoir de droits de douanes plus ciblés et équilibrés, et provoqué une rotation sectorielle vers les secteurs défensifs.

> En Europe, le contexte a plus particulièrement bénéficié aux secteurs des assurances, des services aux collectivités et de la télécommunication au détriment des valeurs cycliques dont les plus touchées ont été les constructeurs automobiles et leurs sous-traitants, notamment les fournisseurs de technologies tels que les semi-conducteurs. Les dégagements ont également ciblé de nombreux acteurs de l'industrie et de la consommation discrétionnaire, alors que se rapproche l'échéance du 2 avril marquant l'entrée en vigueur de « droits de douane réciproques » avec les Etats-Unis. Du fait qu'ils soient censés financer les réductions d'impôts promises par Donald Trump, ces droits de douane risquent d'être permanents et peu ouverts à la négociation.

> Les conséguences inflationnistes attendues de ces mesures affectent de plus en plus la situation du consommateur américain. Ainsi, l'indice de confiance du Conference Board a encore reculé pour atteindre son plus bas niveau en 4 ans et les attentes futures des ménages sont revenues à leur niveau de 12 ans en arrière. En outre, des tensions sur l'inflation sont déjà palpables avec un indice Core PCE, la mesure préférée de la Fed, qui accélère à 0,4 % en février et à 2,8% sur un an.

- > En zone euro, les résultats de la dernière enquête PMI s'avèrent encourageants avec une activité globale qui progresse en mars pour le 3ème mois consécutif, soutenue par une amélioration du moral des chefs d'entreprise allemands, tant dans l'industrie que dans les services.
- > La semaine à venir sera marquée par l'entrée en vigueur des droits de douane réciproques promis par le président Trump, ainsi que par la publication de l'indice d'activité ISM et des chiffres du chômage aux Etats-Unis.

LES PERFORMANCES

ACTIONS (points)	28/03/2025	Evolution 1 semaine	on depuis début d'année
CAC 40	7 916	-1,6%	7,3%
EURO STOXX 50	5 331	-1,7%	8,9%
S&P 500	5 581	-1,5%	-5,1%
NASDAQ COMP.	17 323	-2,6%	-10,3%
FOOTSIE 100	8 659	0,1%	5,9%
NIKKEI 225	37 120	-1,5%	-7,0%
MSCIEM	601	-0,9%	4,7%
MSCI WORLD	546	-1,5%	-5,9%
TAUX (%) & VARIATION (points de base)			
ESTER	2,42	0	-49
EURIBOR 3M	2,33	-6	-39
OAT 10ANS	3,45	-1	26
BUND 10ANS	2,74	-2	38
T-NOTE 10ANS	4,26	0	-32
DEVISES & MATIERES PREMIERES (\$)			
EUR / USD	1,09	0,0%	5,1%
OR	3 083	2,0%	16,9%
BRENT	73,4	1,8%	-0,6%
			•



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

5 033

Milliards d'euros

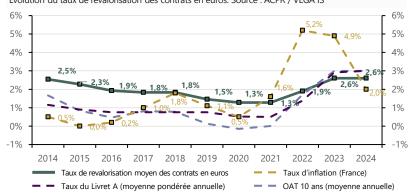
Les actifs financiers gérés pour compte de tiers en France à fin 2024 (mandats et OPC)

Leur croissance est ressortie à 8,7% l'an dernier, contre 4,4% en moyenne annualisée depuis la crise financière de 2008. Le panorama annuel de <u>l'Association Française de Gestion (AFG)</u> souligne également la forte dynamique des fonds durables, ceux classés article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR, avec des encours en progression de 15,4%, à 1 647 milliards d'euros soit 47% de l'encours en gestion collective. Sur les fonds de droit français, la collecte nette s'est concentrée sur l'obligataire (+40,8Mds) et, dans une moindre mesure, sur le monétaire (+4,2Mds) tandis que les actions et le diversifié ont subi des sorties (-18,3Mds€).

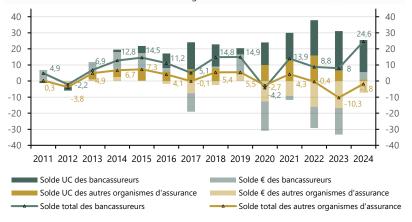
31/03/2025

LE FOCUS DE LA SEMAINE : LA RÉMUNÉRATION DU FONDS EURO S'EST STABILISÉE EN 2024

Le rendement des fonds euros est redevenu supérieur à l'inflation Evolution du taux de revalorisation des contrats en euros. Source : ACPR / VEGA IS



Les bancassureurs continuent de tirer la dynamique de collecte Collecte annuelle des bancassureurs et autres organismes d'assurance. Source : ACPR / VEGA IS

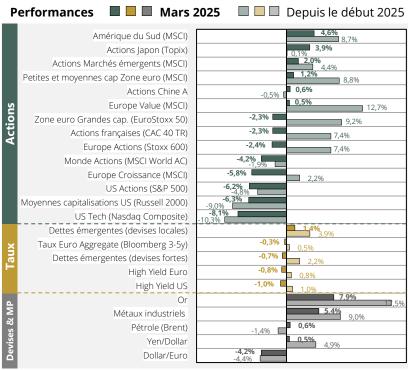


- > L'assurance vie française s'est plutôt bien comportée l'an dernier. Selon une estimation préliminaire de l'ACPR, le taux moyen de revalorisation des fonds en euros s'est stabilisé à 2,6%, après avoir progessé de 69 points de base en 2023 à un plus haut de 10 ans. Le rendement réel est même redevenu positif pour la première fois depuis 4 ans compte tenu du reflux concomittant de l'inflation hexagonale à 2%.
- > En comparaison, le rendement des unités de compte (UC) a atteint 9,0%, contre 6,5% en 2023, tirée par les performances des fonds actions (14,2%) et d'allocation d'actifs (8,25%), qui ont fait mieux que compenser la poursuite du déclin, toutefois plus contenu, des fonds immobiliers.
- > Du côté de la collecte, elle a atteint un montant net record de 22,8 milliards d'euros en 2024, grâce à des flux bien moins négatifs qu'en 2023 sur les supports en euros (-2,7 milliards) tandis qu'ils se sont maintenus à un niveau élevé sur les UC (+25,5 milliards). Les bancassureurs ont capté une collecte brute record en UC de 35,3 milliards d'euros et encore renforcé leur domination vis-à-vis des autres organismes d'assurance en s'accaparant 66% des primes UC, contre 63% en 2023 et 54% en 2022.

LE FOCUS DE LA SEMAINE : LA MONTÉE DES INCERTITUDES A PESÉ SUR LES ACTIONS EN MARS

> Le repli des marchés d'actions US s'est accéléré en mars en même temps que les incertitudes économiques se sont renforcées du fait de l'entrée en vigueur de droits de douane supplémentaires sur certaines marchandises importées aux Etats-Unis et de nouvelles mesures à venir en la matière annoncées par l'administration Trump.

- > Les actions européennes ont limité les pertes grâce à la mise sur pied de plans de relance budgétaires en Union européenne et en Allemagne, qui ont plus particulièrement soutenu les valeurs de l'armement et de la construction tout en ayant provoqué une sensible hausse des taux longs.
- > L'évolution différenciée des taux longs des deux côtés de l'Atlantique a contribué au renforcement de l'euro vis-à-vis du dollar tandis que la montée des incertitudes a poussé l'or vers de nouveaux sommets.



Source: Refinitiv, VEGA IS, au 28 mars 2025. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

LA LETTRE HEBDO

31/03/2025

NOUS CONTACTER

NOUS CONNAÎTRE

VOUS ABONNER

AVERTISSEMENTS

Le présent document est réservé à un usage strictement personnel de son destinataire et ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne doit pas être reproduit, distribué ou publié en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Solutions. Ce document est produit à titre purement informatif et peut être modifié à tout moment sans préavis. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement, une sollicitation ou une offre, en vue de la souscription à un produit ou à un instrument financier. Ce document a été réalisé sur la base de données financières et/ou conjoncturelles valables à un instant donné et émanant de sources extérieures à VEGA Investment Solutions qui ne saurait en garantir l'exhaustivité, la pertinence ou la parfaite exactitude Il appartient donc au destinataire de les vérifier par lui-même ou à l'aide de ses conseils habituels. La responsabilité de VEGA Investment Solutions ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation qui pourrait en être faite. Tout investissement peut être une source de risque financier et doit être apprécié attentivement au regard de la situation financière, juridique et fiscale ainsi qu'aux objectifs en matière de placement ou de financement de chaque investisseur. Ce dernier est invité s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables ou tous autres professionnels compétents. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement l'ensemble des documents règlementaires tenus à disposition de l'investisseur. La responsabilité de VEGA Investment Solutions ne saurait être engagée en cas de pertes, notamment financières, résultant d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document. Il est également rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues. Par ailleurs, les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Document non contractuel. Photos et visuels libres de droits - Getty Images / Galeanu Mihai.

VEGA Investment Solutions - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris (01 58 19 09 80 / service-clients@vega-is.com)